

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
20 juillet 2018 à 19h38

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE VAL-BRILLANT
COMTÉ DE MATAPÉDIA

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Val-Brillant, tenue en la salle du Conseil, au 38 rue des Cèdres à Val-Brillant, le vendredi 20 juillet 2018 à 19H38.

La séance est présidée par Monsieur Jacques Pelletier, maire. Sont aussi présents les conseillers suivants : Monsieur Richard Turgeon, Monsieur Ghislain Perreault, Monsieur Jacques Gaulin et Monsieur Steven Pelletier.

Sont absentes Mesdames Geneviève Leblanc et Anne Turbide, conseillères.

Madame Nancy Tremblay, secrétaire-trésorière adjointe par intérim, est également présente.

224-07-2018 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Richard Turgeon et résolu unanimement d'adopter ledit ordre du jour tel que rédigé.

225-07-2018 INFRASTRUTURE RÉSEAU INTERNET WIFI ET TÉLÉPHONIE IP

ATTENDU QUE depuis l'automne 2017 des problèmes récurrents de connexion internet sont vécus par les clients du camping;

ATTENDU QUE la Web cam installée à la marina a fait l'objet de vandalisme le printemps dernier et n'est plus fonctionnelle;

ATTENDU QUE les caméras de surveillance du camping ne sont pas compatibles ensemble n'étant pas de la même compagnie;

ATTENDU QUE le réseau internet de la Cédrière est lui aussi déficient compte tenu que l'antenne est positionnée au 2^e étage du bâtiment;

ATTENDU QUE la municipalité paie une ligne téléphonique régulière à la Cédrière et que le lien téléphonique avec la Cédrière est nécessaire;

ATTENDU QU'une ligne IP serait plus économique pour la Cédrière;

ATTENDU QUE la zone 2 du camping n'est aucunement desservie par un réseau internet et qu'il s'agit présentement du seul critère négatif concernant notre nouvelle zone;

ATTENDU QUE présentement aucune caméra de surveillance n'est installée dans le secteur de la Cédrière no au bureau municipal;

ATTENDU QUE tout l'équipement du réseau internet est arrivé à sa fin de vie utile ayant été installé en 2010 et 2011;

ATTENDU QUE nous pourrions aussi proposer à la Maison des jeunes de les desservir en internet et téléphonie IP compte tenu que les deux services leur coûtent très cher et que pour la municipalité ce serait un investissement minime;

ATTENDU QUE nous avons obtenu une soumission au montant de 10 290,21\$ incluant les taxes pour le matériel et la pose d'un tout nouveau système qui réglerait ainsi tous les problèmes en ce qui a trait au réseau internet, au WI FI et à la surveillance des infrastructures municipales;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Ghislain Perreault et unanimement résolu ce qui suit :

- D'accepter la soumission de «Services Julien Desrosiers – desro.ca» et de procéder aux mises à niveau nécessaires en acquittant les frais au moyen du fonds d'investissement de la Municipalité;
- De prévoir un minimum d'entretien annuel au budget pour le nouveau système mis en place;
- De proposer le service d'internet et de téléphonie à la Maison des jeunes moyennant un frais minime mensuellement ou annuellement.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de question réservée à l'assemblée débute à 20h02

226-07-2018 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Jacques Gaulin et unanimement résolu de levée l'Assemblée à 20h05.

MUNICIPALITÉ DE VAL-BRILLANT

_____ **MAIRE**

_____ **SEC.-TRES.**
ADJOINTE PAR INTÉRIM